



# INSCRIPTION AUX CONCOURS SCIENTIFIQUES 2018

*Les étapes, le calendrier, les conseils pratiques*

## PREAMBULE

Beaucoup d'informations sont disponibles, la difficulté étant de trier ce flot d'informations. C'est le règne des exceptions, les calendriers sont parfois « flous » et les procédures diffèrent d'un concours à l'autre. Pour certaines écoles, les dates-clés de publication des résultats ne sont connues qu'approximativement. Beaucoup de paramètres sont variables entre les différents concours, mais aussi entre les écoles au sein d'un même concours où les épreuves varient ainsi que les coefficients, les barres d'admissibilité...

## LES SITES DE REFERENCE

Le site <http://www.scei-concours.fr> doit être votre référence. Il sert pour les inscriptions, les calendriers, certaines convocations, le TIPE, les résultats et la procédure d'intégration.

Il fournit des liens avec les sites des autres banques de concours dont vous aurez besoin [onglet : liens/partenaires] et regroupe toutes les informations officielles.

### SITES DES CONCOURS

Centrale-Supélec : <http://www.concours-centrale-supelec.fr/>

MINES PONTS : <http://mines-ponts.fr>

Polytechnique/ESPCI : <http://www.polytechnique.fr/concours>

ENS : <https://banques-ecoles.fr>

CCP : <http://ccp.scei-concours.fr>

e3a : [www.e3a.fr](http://www.e3a.fr) (e3a : Arts et métiers/ École Spéciale des Travaux Publics/Polytech)

Chaque concours dispose d'une **notice téléchargeable**. Il est **très utile de les lire** (consignes diverses importantes, calculatrice permise ou pas.....).

De plus, nous vous recommandons de lire la mini-brochure « Les **Dessous de la Taupe** » publiée par les étudiants de l'ENSTA ParisTech qui donne une mine d'informations par concours. Vous trouvez le lien de la version pdf à l'adresse suivante : <http://www.ensta-paristech.fr/sites/default/files/fichiers/Documentation/lesdessoustaupe2015.pdf>

**Les statistiques d'intégration par filières et banque de concours** sont également utiles au moment de la phase d'admission :

<http://www.scei-concours.fr/statistiques/sommaire.php?session=2017>

# I- LES ETAPES

## DÉCEMBRE – JANVIER: les inscriptions

**Suivre la note remise aux élèves par l'administration !**

- ◆ **Inscriptions en ligne** du 10 décembre 2017 au 12 janvier 2018 à 17h00  
sur le site <http://www.scei-concours.fr/>.

- ✦ L'étudiant reçoit un numéro d'inscription unique et un code-signature confidentiel (À CONSERVER JUSQU'À LA FIN DE LA PROCÉDURE D'INTÉGRATION). Ils lui permettent d'accéder au serveur des concours.
- ✦ Le paiement des frais d'inscription se fait sous forme sécurisée via internet.
- ✦ L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran. En cas de **modification, revalider** à chaque fois.  
En cas de problème d'inscription : appeler le **05 62 47 33 43**

**Attention** : Dates **impératives**, rattrapages impossibles.  
Ne pas s'y prendre les derniers jours (serveurs saturés... stress garanti).  
Ne pas hésiter à changer d'ordinateur ou de navigateur si cela ne fonctionne pas.  
Afficher les codes en plusieurs endroits dans la maison - **Consulter sa messagerie !**

À partir du 10 décembre : préparation des éléments du dossier d'inscription :



**Les pièces justificatives du dossier devront désormais être transmises directement par le candidat en format PDF via INTERNET.** Aucun dossier n'est à remettre au lycée !

### ◆ **Constitution et télé versement du dossier**

- ✦ Photocopies de la carte d'identité (Recto/Verso) ou d'un passeport valide.
- ✦ Copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (pour les étudiants français nés entre le 12/01/1993 et le 12/01/2000) ou d'une attestation provisoire, ou du certificat d'exemption pour des cas particuliers.
- ✦ Pour l'École Polytechnique : certificat médical (à récupérer sur le site avec la lettre d'accompagnement destinée au médecin).
- ✦ Pour les élèves boursiers du CROUS : décision nominative d'attribution définitive.
- ✦ Pour les élèves en situation de handicap : voir sur le site les documents et instructions spécifiques : <https://www.scei-concours.fr/amenagements/amenagements.php>

**Les pièces justificatives devront être transmises avant le 22 janvier 2018 à 17h.**

### ◆ **Paiement des frais de dossier**

du 13 au 22 janvier 17h (de préférence par C.B.)

#### Cas particuliers d'inscription :

- ENI Brest, Metz, St-Étienne, Tarbes & Val-de-Loire : inscription pour entrée (sur dossier) en 3<sup>e</sup> année sur <http://www.enib.fr>.

- INSA : pour une entrée en 3<sup>e</sup> année (**les INSA étant des écoles post-bacs, qui recrutent des élèves de classes préparatoires sur dossier**), inscription du 20/01 au 20/03/2018 sur <http://admission.groupe-insa.fr/>

- **Pour les écoles militaires** (ESM Saint-Cyr, Navale, École de l'Air, Ensieta, rattachées au groupe CCP), inscription sur le site [scei] mais formulaires spécifiques à renvoyer au service concours de chaque école (**dont visites obligatoires préalables auprès d'un médecin militaire, donc prendre RV dès début décembre**). École de l'Air : voir <https://devenir-aviateur.fr/actualites/concours-dadmission-lecole-de-lair-2018> (infos prochainement disponibles).

ESM St-Cyr : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-Ecoles/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr/Comment-integrer-l-ESM/Le-concours-d-entree-a-l-ESM-filiere-scientifique>.

Ensieta: <http://www.ensta-bretagne.fr/index.php/modalites-d-admission-eleves-militaires>.

École navale : [www.ecole-navale.fr](http://www.ecole-navale.fr)

## JANVIER – FEVRIER : Mise en cohérence des objectifs du TIPE

Attention à la mise en cohérence des objectifs du TIPE à **fournir du 19 janvier au 8 février** : voir ci-après.

## MARS –AVRIL : Les convocations



**ATTENTION** : de manière générale, pour tous les concours, **aucune convocation n'est envoyée. Les candidats doivent imprimer leur convocation à partir du site internet** du groupe de concours où ils postulent. Les convocations indiquent le centre d'écrit, le numéro de table et le numéro de série pour les concours qui répartissent les candidats en séries (Polytechnique, ENS, Mines-Ponts, CentraleSupélec, CCP).

## AVRIL-MAI : les Ecrits

- ◆ **VOIR CALENDRIER** (chapitre II)

## JUIN-JUILLET

**TIPE** (Travail d'Initiative Personnelle Encadré) : Épreuve commune aux groupes Centrale-Supélec, Mines-Ponts, CCP, e3a.

**Sujet de cette année : « Milieux : interactions, interfaces, homogénéité, ruptures »**

**Pour le détail des attendus 2018, consultez la notice** : [https://www.scei-concours.fr/tipe/2018-Attendus\\_pedagogiques\\_Livrables.pdf](https://www.scei-concours.fr/tipe/2018-Attendus_pedagogiques_Livrables.pdf)

L'épreuve orale a une durée de 30 mn : 15 mn de présentation, 15 mn d'échange avec les examinateurs.

Le calendrier du TIPE en bref :

- ◆ **Au plus tard le 12/01 à 17h00** (i.e. lors de l'inscription) : saisie du titre et motivation de l'étude
- ◆ **Au plus tard le 08/02 à 17h00** : Mise en Cohérence des Objectifs (MCOT) du TIPE (voir sur <https://www.scei-concours.fr/tipe/reglement.php>)
- ◆ **Au plus tard le 14/06 à 17h00** : Téléversement de la Présentation orale (PDF uniquement) et Saisie en ligne du résumé en anglais (Abstract) et Déroulé Opérationnel du TIPE (DOT).
- ◆ **Entre le 14 juin et le 20 juin à 12h00** : validation par l'un des professeurs ayant encadré l'étudiant.
- ◆ **Présentation du TIPE entre le 25 juin et le 21 juillet 2018.**
- ◆ **A partir du 19 juin à 18h00, la date individuelle de l'épreuve de TIPE sera disponible sur <http://www.scei-concours.fr>.** Pour obtenir l'heure de convocation dans un 2<sup>ème</sup> temps, le candidat devra impérativement consulter l'avant-veille le site <http://www.scei-concours.fr>. En cas de difficulté, le candidat doit téléphoner au 05 62 47 33 43 entre 07 h et 21 h (du lundi au dimanche inclus). Pour les MP/PC/PSI, l'épreuve se déroule à l'IUT de Paris (16<sup>ème</sup> arrondissement).
- ◆ **ATTENTION : Les modalités du TIPE pour l'ENS sont différentes. À l'X, il n'y a pas de TIPE mais une analyse de documents scientifiques (ADS).**

## Publication des résultats d'admissibilité

- ◆ **Polytechnique** : les étudiants sont répartis en 4 séries dont les résultats sont dorénavant donnés à la même date **lundi 11 juin à partir de 17h** sur <http://www.polytechnique.fr/concours> pour **MP et PC**, et le **29 mai à 14h** pour **PSI**.
- ◆ **ENS** : <https://banques-ecoles.fr/> ou sur les sites des écoles. Pour Ulm, le **7 juin** pour **MP et PC**, le **30 mai** pour **PSI**. Pour ENS Lyon, le **8 juin**. Dates non encore connues pour les autres ENS.
- ◆ **Centrale-Supélec** : publication en juin en ligne sur <http://concours-centrale-supelec.fr/>
- ◆ **Mines-Ponts** : à partir de la mi-juin sur <http://mines-ponts.fr>
- ◆ **CCP** : à partir du **13/06**, 20h sur <http://ccp.scei-concours.fr>
- ◆ **e3a** : Les résultats des admissibilités seront adressés par mail aux candidats et publiés sur le site Internet <http://www.e3a.fr> le **16 /06** à partir de 18h00.

## Epreuves orales

De manière générale, il y a une coordination des différentes banques de concours pour éviter les chevauchements ; en gros, chaque candidat a une semaine d'oraux dédiée à chaque banque de concours, sauf les ENS qui ont des oraux différents de ceux de l'École polytechnique et de l'ESPCI et qui sont également rassemblés sur une semaine. *Les oraux des Arts et Métiers ont lieu sur une journée, parfois durant la semaine d'oraux Centrale ou Mines : il faut alors envoyer un mail de manière à décaler la date. Les centres de passage ci-dessous sont donnés à titre indicatif, et leurs adresses sont à la fin de ce document.*

- ◆ **Polytechnique** : du **4 au 16 juin** pour **PSI**, à Polytechnique et à l'ENS Cachan. Pour **MP et PC** du **18/06 au 15/07**, à l'École polytechnique (Palaiseau) pour les épreuves orales, pratiques et sportives. Les épreuves d'ADS se dérouleront à Polytechnique et à l'ENSTA. **La série est connue dès début avril, lors de la convocation aux épreuves écrites.**

<b>1ère série</b>	<b>du lundi 18 juin au dimanche 24 juin</b>
<b>2ème série</b>	<b>du lundi 25 juin au dimanche 01 juillet</b>
<b>3ème série</b>	<b>du lundi 02 juillet au dimanche 08 juillet</b>
<b>4ème série</b>	<b>du lundi 09 juillet au dimanche 15 juillet</b>

- ◆ **ENS Paris-Lyon-Cachan-Rennes MP et PC** : entre le **18/06 et le 15/07**. Certains oraux, rassemblés sur une journée ont lieu à l'ENS Lyon, les autres à Cachan et à Ulm (Paris).  
**PSI** : du **7 au 16 juin** à l'ENS Cachan pour les oraux communs aux ENS Ulm, Paris-Saclay (Cachan), Rennes et à l'École Polytechnique (banque X-Inter ENS), selon 3 séries. L'épreuve spécifique de **physique d'Ulm** aura lieu à l'ENS Paris, rue d'Ulm **entre le 18 et le 24 juin**.
- ◆ **Centrale-Supélec/Mines-Ponts/CCP**, les oraux ont lieu entre le **25/06 et le 21/07** (pour Centrale-Supélec et Mines-Ponts, 4 séries qui dorénavant ne sont connues qu'après l'admissibilité).
- ◆ **Centrale-Supélec** : Dates de passage disponibles en général assez vite, même pour les candidats de la 4ème série (plus tôt que pour les Mines) : <http://centrale-supelec.scei-concours.fr/>.
- ◆ **Mines-Ponts** : Infos sur <http://mines-ponts.fr>.  
Lieux de passage habituels : **MP** aux Ponts, **PSI** à Telecom ParisTech et ENSAE ParisTech, **PC** aux Mines et à l'ENSTA ParisTech.

**ATTENTION : L'emploi du temps sert de convocation.** Il doit être imprimé car il sera demandé comme justificatif pour entrer sur les sites des oraux. Pour accéder à son emploi du temps, il faut se connecter avec son numéro d'inscription (identifiant) et son mot de passe.

## Dates de passage des épreuves orales en fonction des séries

La série attribuée à chaque candidat est communiquée lors des résultats d'admissibilité. La série détermine, pour les candidats admissibles, les dates de passage des épreuves orales. L'emploi du temps global de chaque candidat peut être connu le jeudi voire le mercredi précédant le début de sa série d'interrogations (sur le site). L'emploi du temps précis et complet du candidat sera disponible quelques jours avant la première épreuve (en principe le samedi). Le lieu de passage et la salle seront alors indiqués sur l'emploi du temps.

En cas d'impossibilité de se présenter à une épreuve, le candidat doit se déplacer pour rencontrer l'examineur et convenir avec lui d'un nouvel horaire de passage. Il peut contacter le correspondant d'oral pour préparer ce changement.

- ◆ **CCP** : épreuves orales entre le **25/06 et le 21/07**. Report de date possible en téléphonant au 05 62 47 33 43. Il faut se connecter, comme pour le TIPE, sur SCEI l'avant-veille pour obtenir les horaires de passage.  
Les épreuves ont lieu dans des lycées parisiens (pour les MP Lycée Claude Bernard, pour les PC Lycée JB Say, pour les PSI Lycée Chaptal). Infos sur les modalités des épreuves et plan d'accès aux sites ici : [http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpgc/oral/oral\\_accueil\\_cpge.html](http://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpgc/oral/oral_accueil_cpge.html)
- ◆ Candidats admissibles à l'ENSEA et à l'École Navale : oraux spécifiques (voir [www.concours-ensea.fr](http://www.concours-ensea.fr)).
- ◆ **Nouveau concours Mines – Telecom** (ex Petites Mines + Telecom INT (« Petites Telecom ») + ENSIEE) :  
2 centres d'oraux au choix (Paris ou Evry). Les candidats des filières MP, PC et PSI admissibles à la fois au concours Mines-Télécom et au Concours Commun Mines-Ponts (CCMP) ne passent que les oraux CCMP. Voir <http://www.concours-mines-telecom.fr>
- ◆ **e3a** : chaque école a ses propres règles. Elles se sont parfois regroupées pour les oraux, ou, comme l'ESTP, ne prévoient pas d'autres oraux que les TIPE. Il est utile de télécharger le règlement du concours sur [http://www.e3a.fr/notice\\_e3a.pdf](http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf). On peut aussi consulter les sites de l'ENSAM ([www.ensam.eu](http://www.ensam.eu)), du concours commun Polytech ([www.polytech-reseau.org](http://www.polytech-reseau.org)) et de la FESIC ([www.fesic.org](http://www.fesic.org)).

**Notre CONSEIL** : Etablir un calendrier individuel précis.

Il n'est pas toujours possible de prendre de la marge : **Avoir toujours un numéro de tel où prévenir** si on est en retard. Il y a des possibilités de repasser.

## JUILLET – AOÛT

- ◆ Liste de vœux (obligatoire, même pour une seule école) : du 1<sup>er</sup> février au **27/07/18 12h00** sur [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr)
- ◆ **Validation des vœux, classés par ordre de préférence** : le **27/07 à 12h00** au plus tard.

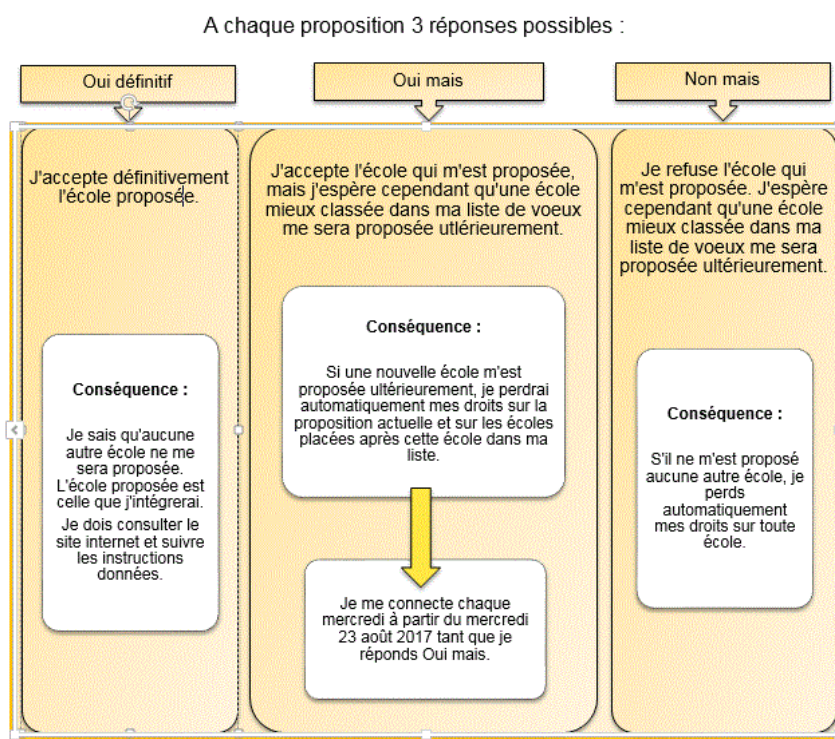


Il faut noter qu'à cette date les résultats d'admission ne sont pas nécessairement tous parus !

- ◆ **1<sup>re</sup> proposition d'intégration: 30/07 à 14h00. Même principe que pour l'ancienne plateforme APB : Oui définitif / Oui mais / Non mais. Réponse avant le 1<sup>er</sup> août 17h.**

- ◆ **NOUVEAU : 2ème proposition d'intégration: 03/08 à 14h00.** Les candidats devront répondre à cette 2<sup>e</sup> proposition **entre le jeudi 3 août 14 h et le dimanche 5 août 14 h.**
- ◆ **Propositions suivantes :** à 14h, le **28/08, le 04/09 et le 11/09**, chaque fois 48h pour répondre.
- ◆ **Le renoncement à une école est définitif.**
- ◆ **NOUVEAU : extension de la réponse OUI MAIS.**  
Dans le cas où un candidat se voit proposer la meilleure école possible (premier vœu ou autre vœu sans possibilité d'avoir une autre proposition), il aura le choix de répondre OUI MAIS au lieu de OUI DEFINITIF s'il n'est pas réellement sûr d'intégrer l'école proposée. Il devra alors préciser la raison pour laquelle il ne souhaite pas répondre OUI DEFINITIF (choix de faire 5/2, université, autre école hors sciei...). Attention, la réponse OUI MAIS implique que le candidat devra impérativement répondre aux propositions suivantes sous peine de démission.

Le schéma suivant résume les différentes réponses aux propositions (schéma 2017, ne pas tenir compte de la date mentionnée).



**A chaque étape, ne pas répondre dans les délais = démissionner !**

## Publication des résultats d'admission

- ◆ **Polytechnique :** le mercredi 25 juillet 2018 à partir de 12h sur <http://www.polytechnique.fr/concours>
- ◆ **ENS :** <https://banques-ecoles.fr/> ou sur les sites des écoles. Pour **MP et PC**, le **20 juillet** pour Ulm et le **21 juillet** pour Lyon. Pour **PSI**, le **5 juillet** pour Ulm. Dates non connues pour les autres ENS.
- ◆ **Centrale-Supélec :** Les résultats (notes, totaux et classements) seront publiés sur Internet : <http://www.concours-centrale-supelec.fr/>
- ◆ **Mines-PONTS :** les listes de classement et les notes seront disponibles **fin juillet** sur Internet <http://mines-ponts.fr>

- ◆ **e3a** : Les résultats (notes, totaux et classements) seront consultables sur le **site Internet <http://www.e3a.fr>** au plus tard le **samedi 28 juillet 2018 à partir de 18h00** (sauf cas de force majeure).
- ◆ **CCP** : Résultats d'admission le **25 juillet 2018 à 20 heures**, sur Internet <http://ccp.scei-concours.fr>.

## II- LE CALENDRIER des épreuves écrites.

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES - SESSION 2018

	AVRIL														MAI																									
	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	Ma													
	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
MP - PC - PSI	EPITA/IPSA/ESME																																							
	Polytechnique/ENS/ESPCI (MP-PC)																		Centrale-Supélec																					
TSI	EPITA/IPSA/ESME																																							
	Polytechnique/ENS (PSI)																		Centrale-Supélec																					
TPC	EPITA/IPSA/ESME																																							
	Polytechnique/ENS (PSI)																		Centrale-Supélec																					
PT	EPITA/IPSA/ESME																																							
	Polytechnique/ENS (PSI)																		Centrale-Supélec																					
BCPST	EPITA/IPSA/ESME																																							
	Polytechnique/ENS (PSI)																		Centrale-Supélec																					
TB	EPITA/IPSA/ESME																																							
	Polytechnique/ENS (PSI)																		Centrale-Supélec																					

### III- LES FRAIS

- **Pour les boursiers** : Voir conditions particulières sur les sites d'inscription aux concours.
  - o Dans tous les cas les boursiers sont exonérés des frais de dossier
  - o Mais ils doivent s'acquitter des frais spécifiques à chaque école pour les concours des CCP et e3a
  - o Ils doivent prévoir des frais de transport et logement pour l'ENS Lyon, des aides sont possibles auprès de la Fondation du lycée Louis-le –Grand.
- **ENS gratuit.**
- Concours Centrale-Supélec : paiement par Ecole. Notre conseil : ne pas les prendre toutes systématiquement ; cependant, il est souvent conseillé de mettre une des moins prestigieuses (ex : Marseille, SupOptique), ainsi on maximise les chances de passer des oraux, et de s'entraîner en cas de 5/2.

Les frais sont recensés sur le site [scei], onglet Inscriptions/Frais.

*Voici à titre d'exemple le lien web pour les frais concernant la filière MP*

[https://www.scei-concours.fr/inscription/frais\\_pdf/frais\\_2018/frais\\_inscription\\_2018\\_MP.pdf](https://www.scei-concours.fr/inscription/frais_pdf/frais_2018/frais_inscription_2018_MP.pdf)

ENS	gratuit
École polytechnique & ESPCI	100 €
Banque CentraleSupélec	<b>110 €</b> par école sauf école <b>CentraleSupélec : 170 €</b>
Concours commun Mines-Ponts	310 € (inclut ENSAE-Paris Tech, filière MP)
Concours Mines-Télécom	275 € (ex petites Mines, Telecom INT)
Concours commun TPE/EIVP	25 €
Banque CCP	180 € de frais de dossier + frais spécifiques entre 30 et 72 € Sauf École de l'Air, École navale, ENSAI, ENSIETA, ESM Saint-Cyr (gratuit)
Banque e3a	85 € + frais spécifiques par école
Arts et Métiers	70 € (en plus)
ESTP	49 € (en plus)
Groupe Polytech	85 € (en plus)
Groupe FESIC	20 à 55 € par école, selon les écoles
EPITA	85 €



## IV- LES CONSEILS PRATIQUES

### *QUELQUES CONSEILS PRATIQUES, UTILES POUR AIDER NOS ENFANTS PENDANT LES CONCOURS*

Nous avons regroupé pour vous quelques conseils basés sur l'expérience de ceux qui sont passés par là. Et nous avons ajouté quelques expériences vécues qui feront sourire plus tard, pas sur le moment !

**Les concours sont des épreuves difficiles et longues** : c'est une course de fond qui dure de mi-avril jusque, pour certains, la fin du mois de juillet. Il faut leur rendre la vie la plus facile possible, les « coconer » pour leur permettre de rester concentrés sur leur concours.



#### Faciliter les transports

- ◆ Souvent les lieux des écrits comme des oraux sont en banlieue. Il vaut mieux prévoir à l'avance le temps de transport en RER ou en voiture, avec une marge large.
- ◆ Il est recommandé de faire le trajet avant les dates du concours pour repérer les lieux et estimer le temps nécessaire.
- ◆ Penser au covoiturage ? Cela peut permettre qu'un parent fasse les allers et l'autre les retours ou/et aider des jeunes dont les parents n'ont pas la possibilité de les accompagner.

#### Si on le peut, chercher un logement sur place ou à proximité

- ◆ Certaines écoles proposent, dans la mesure des places disponibles, un hébergement (payant) sur place. Se reporter aux informations données sur le site de ces écoles et surtout, ne pas attendre le dernier moment pour le faire.
- ◆ Pour ceux qui pensent se loger à l'hôtel, il faut réserver les hôtels le plus longtemps possible à l'avance (en prenant l'option annulation sans frais).



« Une année le salon du Bourget avait monopolisé tous les hôtels de la région, pendant les oraux de Centrale ... »

#### Prévoir sandwichs et boissons

- ◆ Dans certains lieux (notamment le Parc Floral), il n'est pas facile de trouver à déjeuner ou bien il faut faire la queue à la cafétéria. Il est donc utile de prévoir sandwichs et boissons et **un bon repas équilibré le soir**.
- ◆ Pour les épreuves longues, prévoir un en-cas (barre de céréales ou pâte de fruits..), éviter pains au chocolat et autres confiseries pouvant provoquer des taches.
- ◆ Prévoir de la boisson (parfois les mois de juin/juillet sont très chauds).

#### Prévenir les petits « bobos »...



Il y a des urgences : le stress et de longues heures de composition dans un immense hangar bruyant peuvent aussi générer des troubles passagers ; prévoir quelques médicaments usuels le cas échéant (antidouleur, antispasmodique, etc.).

#### Les équiper de boules « Quiès »

Les salles d'examens sont très grandes et le bruit peut être gênant ; des boules « Quiès » peuvent être utiles pour s'abstraire de l'environnement. Il existe différents modèles, il est **recommandé de les essayer avant les concours** (lors d'un DS) afin de s'y habituer et de vérifier si on les supporte ! **Les casques antibruit sont interdits.**

## Autres « petits » détails matériels ...



- ◆ Attention à bien se prémunir contre une « panne » de calculette (c'est arrivé !!) en prenant un set de piles de rechange.
- ◆ Ne pas oublier de prendre en double l'équipement de base (stylos, crayons, surligneurs, cartouches).
- ◆ Et ne pas oublier sa montre, prévoir un pull-over en cas de temps froid.

## Conseiller de vérifier les durées (et sujets des épreuves avant chaque épreuve)

- ◆ Les épreuves de maths et de physique ne sont pas toutes de même durée.



« J'ai été rattrapé par le surveillant alors que je rendais ma copie au bout de trois heures, l'épreuve en durait quatre »

## Conseiller de lire et relire les rapports du jury

- ◆ Les rapports de jury existent pour tous les concours, dans toutes les matières et sur plusieurs années.
- ◆ Pour les langues et le français, il est conseillé de les travailler dès l'année de sup.
- ◆ A la fois pour les écrits et les oraux.

Après les écrits, surtout ne pas se décourager...même si... tout le monde sauf moi a réussi... même si on n'a fait que 5 questions sur 32... même si on ne savait même plus les bases... il reste encore... 21 épreuves écrites...et les

oraux !!!!!



- ◆ Même si vos enfants pensent avoir raté leurs écrits, il faut savoir que c'est une impression assez commune, et qui n'augure pas d'un échec. Qu'ils ne baissent surtout pas les bras ! Un bon oral peut transformer un écrit moyen en un vrai succès.
- ◆ Après chaque épreuve, il ne faut pas se retourner sur l'épreuve précédente, chercher les erreurs...
- ◆ Faire un tableau des épreuves qu'on pense avoir réussi pour comparer avec les notes obtenues est très instructif en cas de redoublement. Il n'y a pas toujours de corrélation.
- ◆ De plus, le fait de passer plusieurs concours fait qu'à moins de viser une seule école, « louper » une épreuve n'est pas si dramatique que cela.



« Elève, je me suis découragé après la première épreuve de maths de l'X, tout le monde l'avait ratée ; avec trois questions réussies j'ai eu la moyenne mais j'ai raté les épreuves suivantes ...5/2 !»

## Les oraux : attention à la tenue vestimentaire



- ◆ Attention certains examinateurs sont attachés à la tenue vestimentaire, les remarques négatives sont fréquentes. Il est utile de prévoir un pantalon de toile et une chemise, plutôt qu'un jean/tee-shirt. Éviter les sweat-shirts avec les noms des lycées... La cravate n'est pas du tout nécessaire. Pour les filles, il vaut mieux éviter les tenues qui pourraient sembler provocantes, le pantalon ne pose pas de problème.
- ◆ Éviter également des tenues trop « empruntées » : costume classique...



Citation d'un examinateur : « votre maman aurait dû vous dire de vous habiller correctement, dommage ... »

## Les oraux : ne pas se laisser déstabiliser

- Certains examinateurs ont des attitudes étonnantes, volontairement ou non, ne pas se laisser déstabiliser.
- Se rappeler qu'une question piège dans les trois dernières minutes appelle une réponse simple (ex en physique : « *lorsqu'on vide une bouteille elle fait glouglou comment varie la fréquence du glouglou ?* »)

Les moqueries sur les noms ou sur les photos de cartes d'identité sont rares mais existent, il faut les ignorer.

Ces faits sont des exceptions : la plupart des oraux se passent très bien avec des examinateurs sympathiques !

## Adopter une attitude neutre

- Une attitude neutre et non provocatrice est de mise (il est parfois utile de le rappeler aux plus « brillants » qui ont l'habitude de discuter d'égal à égal avec leurs professeurs et colleurs).
- Ne pas tenter de sortir du lot par de l'humour ou une trop grande originalité.

*L'humour n'est pas toujours apprécié : un élève ayant douché son examinateur d'un liquide violet lui propose de l'asperger avec un autre produit chimique transformant la couleur en incolore pour lui montrer ses connaissances en chimie se retrouve avec la note de 2, le deuxième produit pouvant rendre aveugle. Un autre ayant aspergé un banc Koffler avec de l'éthanol et reconnaissant simplement son erreur se voit dire « évitez de le faire sauf si vous n'aimez pas les locaux » !!!!  
Le premier brillant chimiste en sera quitte pour faire 5/2, le second conserve son 18.*

Ne pas insister pour dépasser l'horaire « *c'est fini on n'est pas là pour prendre des points, dehors !!!* »

## Les oraux : mettre à jour le planning

- Attention, il y a des changements assez fréquents dans les dates et lieux d'oraux.
- Ne pas hésiter à téléphoner au secrétariat des écoles organisatrices s'il y a des changements de dates qui s'avèreraient nécessaires (délais trop justes pour les transports ou bien regroupement sur un même site dans la même journée).



*Prendre des billets de train échangeables : pour un candidat, les dates des épreuves à Lyon ont été changées trois fois !*

## Petits détails utiles en vrac

- Les dates d'oraux des ENS peuvent changer et même être avancées jusqu'à 3 ou 4 jours avant le calendrier prévu, les étudiants sont prévenus la veille ou l'avant-veille.
- A l'oral d'anglais de l'X, si l'enregistrement s'arrête au milieu d'une phrase, c'est normal, il n'y a pas de panne à signaler !
- **Attention aux modalités de l'épreuve de TIPE (voir plus haut).**
- Les examinateurs peuvent avoir d'importants retards sur l'horaire, parfois jusqu'à une heure.
- Aux CCP, il existe une banque d'exercices pour les MP dont le premier exercice sur 8 points est forcément extrait. Elle est à réviser et est disponible à l'adresse suivante : [https://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/oral/oral\\_accueil\\_cpge.html](https://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/oral/oral_accueil_cpge.html).

## V- ECRITS : COEFFICIENTS et LIEUX

(Voir feuilles annexes en fin de document)

## VI- LES ACCES en TRANSPORT en COMMUN et HEBERGEMENT

D'une manière générale, on trouve des informations utiles sur le site <https://www.scei-concours.fr/> qui donne notamment des liens sur les sites des banques d'écoles et des écoles.

*Les informations ci-après sont données à titre indicatif. Nous n'indiquons que les centres relevant de l'académie de Paris, la plupart ne sont cependant pas encore confirmés pour 2018 (se connecter régulièrement sur le site scei). Par ailleurs, tout candidat peut choisir de passer les épreuves écrites dans l'académie de son choix dans la mesure des places disponibles.*

### GROUPE POLYTECHNIQUE-ESPCI-ENS :

**Pour les écrits** : en MP et PC, 2 sites dont traditionnellement l'Ecole Polytechnique, qui pourrait être le lieu de passage de tous ou de la plupart des candidats de Louis-le-Grand.

Voir <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/centres-ecrits>

- Deuxième centre d'examen non connu à ce jour. En 2017, il s'agissait de la Maison des Examens à Arcueil.
- Pour les **PSI** (probablement mais à confirmer pour 2018): SIEC Maison des Examens : 7 rue Ernest Renan – 94110 Arcueil (en face du RER B Laplace). Autre lieu possible : ENS-Cachan (94230 Cachan).

### ◆ **ÉCOLE POLYTECHNIQUE** (concours Polytechnique-ESPCI-ENS) :

Plan d'accès : <https://www.polytechnique.edu/fr/accesetorientation>

- RER B ou C, station Massy-Palaiseau (25' depuis Denfert), puis bus Trans-Essonne n° 91-06 ou 91.10, direction Saint-Quentin-en-Yvelines, stations « Les Jonchettes », « Lozère » ou « Laboratoires » (15' de bus environ, mais attention, peu de bus en heures creuses, donc prendre de la marge). Horaires des [bus Transessonne](#) et [plan des arrêts du 91.06](#) sur le campus.
- Autre possibilité : RER B, Station Lozère (27' depuis Luxembourg), puis 15' environ de marche à pied (avec 300 marches environ à monter, mais plus sûr en matière d'horaire !)
- Se loger à proximité de l'Ecole : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/informations-pratiques>, rubriques Logements. Quelques chambres sont également disponibles à la Maison d'hôte (tél. 01 69 33 27 30).

**Un des liens de la page ci-dessus concerne l'ENSTA ParisTech**, qui est situé sur le même terrain que Polytechnique (moins de 5 minutes à pied des centres d'examens). Des petits déjeuners sont fournis par les étudiants de cette école à destination des candidats logeant dans la résidence (en 2016, ils étaient plus de 50). Plus d'infos sur cette plaquette : [https://www.ensta-paristech.fr/sites/default/files/fichiers/Documentation/campus\\_ensta\\_2017-2018.pdf](https://www.ensta-paristech.fr/sites/default/files/fichiers/Documentation/campus_ensta_2017-2018.pdf)

### **Pour les oraux :**

**Les oraux de polytechnique** se dérouleront à l'École polytechnique (et à l'ENSTA pour l'épreuve d'ADS) pour les filières **MP** et **PC**, à l'École polytechnique et l'ENS-Cachan pour la filière **PSI**.

**Pour les ENS**, les oraux des concours **MP** et **PC** se déroulent dans les ENS de Paris, Cachan et Lyon ; ceux de filière **PSI** ont lieu à l'ENS Cachan.

- **ENS Cachan** : 61, avenue du Président Wilson – 94230 Cachan. Accès par le RER B, station Bagnaux-Pont Royal (20' environ) et prévoir 10' de marche. Plan d'accès : <http://www.ens-cachan.fr/plan-dacces>
- **ENS Paris** : 45 rue d'Ulm – 75005 Paris
- **ENS Lyon** : 46, allée d'Italie – 69364 Lyon cedex 07 (tél. : 04 72 72 80 00). Par Lyon Part-Dieu, Mo Ligne B (dir. Stade de Gerland), station Debourg (10'), puis 15' de marche. Par Lyon-Perrache, bus 32 (dir. Etats-Unis/Viviani) ou 96, station Halle Tony Garnier (15') puis 10' de marche. Site des transports en commun lyonnais : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr). On peut trouver les informations

sur les accès sur <http://www.ens-lyon.fr/campus/en-pratique/se-rendre-lens>.

- ✦ Hébergement non prioritaire mais possible à Paris pour les admissibles dont les parents résident en province ou à l'étranger, dans la limite des places disponibles, si l'internat de LLG est fermé au moment de l'oral de l'étudiant. Formulaire de demande d'hébergement mis en ligne le jour des premiers résultats d'admissibilité sur [www.ens.fr](http://www.ens.fr). Cet hébergement est possible quelle(s) que soi(en)t l'(les) ENS concernée(s) par la convocation aux oraux.
- ✦ Hébergement possible également à l'ENS-Lyon, la nuit qui précède la convocation. Les informations seront disponibles en temps utile sur le site [www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr), rubrique Concours et admissions. L'étudiant devra contacter le secrétariat de l'oral pour prévenir de son arrivée, qui doit avoir lieu entre 18 et 22h00 (tél. à confirmer : 04 72 72 89 47).

## GROUPE CENTRALE-SUPELEC

*A savoir* : en 2017, l'école Centrale de Paris située à Chatenay-Malabry depuis 1969 a rejoint le campus de Gif-sur-Yvette (2 bâtiments supplémentaires construits à côté des bâtiments historiques de Supélec).

Pour les écrits : en 2018, le lieu n'a pas encore été publié mais les années précédentes, les écrits se déroulaient :

- ✦ **Parc Floral**, avenue de la Pyramide, à Vincennes, entrée face au Château de Vincennes. Métro : Château de Vincennes, compter 15' de marche.

Pour les oraux (entre le 25 juin et le 22 juillet 2018) : ils peuvent se dérouler dans différents établissements de la région parisienne, dont Centrale-Supélec et l'Institut d'Optique (SupOptique) :

- ◆ **CENTRALE-SUPELEC** (concours Centrale-Supélec), Plateau du Moulon, 3 rue Joliot-Curie – 91190 Gif-sur-Yvette : RER B, station Massy-Palaiseau (direction St-Rémy-les-Chevreuse, 25' depuis Denfert), puis bus Trans-Essonne n° 91-06, direction Saint-Quentin, station Moulon (**mêmes conseils que pour Polytechnique**). Les samedis, dimanches et jours fériés, RER B, descendre à la station Le Guichet + 30 minutes de marche à pied (prévoir 1h45 de transport) ; des navettes sont parfois mises en place (se renseigner au secrétariat de l'oral).
  - ✦ Autre possibilité : RER B, Station Le Guichet, puis autobus ATPR ligne 269.002 le Guichet-Saclay (à prendre sur la place située légèrement au nord de la gare RER), station Supélec. Compter 1h15'.
  - ✦ Plan d'accès sur : <http://www.centralesupelec.fr/sites/default/files/acces-campus-gif.pdf>.  
En 2017, hébergement possible à la Résidence des élèves de Supélec (Tél. : 01 69 85 22 22). Se présenter avec sa convocation d'oral. Accueil de la résidence : lundi-vendredi 9h00-12h00 et 14h00-18h30, samedi 16h00-18h00, dimanches et fêtes 14h00-18h00. Petit déjeuner et repas possible au RU. En 2018, voir <http://www.centralesupelec.fr/fr/decouvrez-la-residence-des-eleves-de-notre-nouveau-campus> pour la résidence du nouveau campus. Se renseigner car les modalités ont pu changer.
- ◆ **INSTITUT D'OPTIQUE** (SupOptique, concours Centrale-Supélec), Campus Polytechnique, RD 128, 2 av. Augustin Fresnel – 91127 Palaiseau cedex. RER B ou C, station Massy-Palaiseau (25' depuis Denfert), puis bus Trans-Essonne n° 91-06, direction Saint-Quentin-en-Yvelines, station Polytechnique Fresnel (15' de bus environ, **mêmes conseils que pour Polytechnique**).
  - ✦ Autre possibilité : RER B, Station Lozère (27' depuis Luxembourg), puis 15' environ de marche à pied (avec 300 marches environ à monter, mais plus sûr en matière d'horaire !)
  - ✦ Plan d'accès sur : <http://www.institutoptique.fr/Plan-d-acces>.

## GROUPE CCP :

- ◆ Lieu des **écrits** 2018 non confirmé à ce jour mais habituellement au **Parc Floral** – Hall de la Pinède, avenue de la Pyramide, à Vincennes, entrée face au Château de Vincennes. Métro : Château de Vincennes, compter 15' de marche.
- ◆ Lieux des **oraux** sur [https://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/oral/oral\\_accueil\\_cpge.html](https://ccp.scei-concours.fr/sccp.php?page=cpge/oral/oral_accueil_cpge.html) (avec plans d'accès) :
  - ✦ **MP** : Lycée Claude Bernard, 1 av. du Parc des Princes-75016 Paris. M° Porte de Saint-Cloud ou Porte d'Auteuil.
  - ✦ **PC** : Lycée J.B.Say, 11 bis rue d'Auteuil, M° Eglise d'Auteuil/L10 ou Michel-Ange Auteuil/L9. TP à Chimie Paris Tech, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris.
  - ✦ **PSI** : Lycée Chaptal, 45 boulevard des Batignolles, 75008 Paris (M° ROME ou VILLIERS).

## **GROUPE E3A : VOIR LA NOTICE** [HTTP://WWW.E3A.FR/NOTICE\\_E3A.PDF](http://www.e3a.fr/NOTICE_E3A.PDF)

- ◆ **Écrits** : les adresses des centres d'écrits seront disponibles mi-mars sur le site <http://www.e3a.fr/>
  - Quelques lieux possibles : l'ESTP Cachan, le Parc Floral.
  - ESTP Cachan – 28 av. du Président Wilson 94 Cachan. RER B, station Arcueil-Cachan (13' depuis Saint-Michel, puis moins de 10' de marche à pied). Descendre en tête de train, entrée de l'ESTP au 41 rue Marcel Bonnet. Plan d'accès sur :  
[https://www.estp.fr/sites/default/files/mediatheque/ecole/Plan\\_acces\\_ESTP-Paris.pdf](https://www.estp.fr/sites/default/files/mediatheque/ecole/Plan_acces_ESTP-Paris.pdf)
  - Parc Floral – Hall de la Pinède, avenue de la Pyramide, à Vincennes, entrée face au Château de Vincennes. Métro : Château de Vincennes, compter 15' de marche à pied ;
- ◆ Les **oraux** sont spécifiques à chaque groupe d'écoles.

## **GROUPE MINES-PONTS :**

- ◆ Les **écrits** se déroulent généralement (à confirmer pour 2018) au **Parc Floral** – Hall de la Pinède, avenue de la Pyramide, à Vincennes, entrée face au Château de Vincennes. Métro : Château de Vincennes, compter 15' de marche à pied. Les candidats bénéficiant d'aménagements passent généralement au secrétariat des Mines, rue Dareau.
  - ◆ Lieux de passage des **oraux** et plans d'accès accessibles (lorsqu'ils seront publiés) à partir du site <http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/index.php>. Ils sont situés dans Paris sauf ENPC à Champs-sur-Marne, et ENSAE et ENSTA à Palaiseau. Habituellement, les MP passent aux Ponts, les PC aux Mines ou à l'ENSTA, les PSI à l'ENSAE ou l'ENST (hors langue facultative).
    - A Paris : Centre universitaire des Saints-Pères (45 rue des Saints-Pères, 75006), ENSMP (60 bd Saint-Michel, 75006), ENST (46 rue Barrault, parfois accès par le 49 rue Vergniaud, 75013), IUT de Paris (pour le TIPE, 143 av de Versailles, 75016, tél. 0 892 692 692).
    - ENSTA (828 Boulevard des Maréchaux, 91120 Palaiseau), pour l'accès, idem X et SupOptique.
    - ENPC : 6-8 av. Blaise Pascal, Cité Descartes, Champs-sur-Marne, 77455 Marne-la-Vallée (tél. 01 64 15 30 00). RER A, station Noisy-Champs (25' de Paris).  
Plan d'accès sur : <http://www.enpc.fr/la-cite-descartes>
    - ENSAE ParisTech : 5 avenue Henry le Chatelier, 91764 Palaiseau Cedex.  
Plan d'accès disponible sur : <http://www.ensae.fr/ensae/fr/contacts-aamp-plan-navhorizontale-238.html>  
*A savoir* : en 2017, l'ENSAE a quitté ses locaux de Malakoff pour s'installer sur le plateau de Saclay, sur le campus de l'Ecole Polytechnique.
    - Hébergement possible (dans la limite des places disponibles) : à la Maison des Mines (270 rue Saint-Jacques, Paris V<sup>e</sup>, tél. 01 43 54 77 25, [maisondesmines@wanadoo.fr](mailto:maisondesmines@wanadoo.fr)), à l'ENSTA ParisTech (<https://admissibles.ensta-paristech.fr/>), à Telecom Paris Tech [www.telecomparistech/admissibles](http://www.telecomparistech/admissibles) ou à la résidence des élèves de l'ENPC (Ponts et Chaussées), à Marne-la-Vallée (infos logement sur <https://admissibles.enpc.org/room-shotgun>).
- Suivre le lien [http://mines-ponts.fr/pages/static/article.php?ART\[\]=15](http://mines-ponts.fr/pages/static/article.php?ART[]=15) pour l'ensemble des logements possibles pour les oraux du groupe Mines-Ponts (rubrique *Informations sur le logement*).

## VII - LES PLACES OFFERTES PAR ECOLE (des variations sont possibles)

GROUPE	ÉCOLE	MP		PC	PSI
		INFO	MP/SI, MPI, MP		
<b>ENS</b>	Paris (Ulm) (chiffres <b>2017</b> )	13	38	18	5
	Lyon (chiffres <b>2017</b> )	22	20	27	
	Cachan (Paris-Saclay) (chiffres <b>2017</b> )	14	18	19	37
	Rennes (chiffres <b>2017</b> )	9	12		6
<b>total</b>		<b>58</b>	<b>88</b>	<b>64</b>	<b>48</b>

<b>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</b>	Ecole Polytechnique (X)	102	80	130	57
	Ecole polytechnique (X) étr. (total : 50 places)	Min 20		Min 7 (PC, PSI et PT)	
	ESPCI (chiffres <b>2017</b> )			55	
	ESPCI étranger (chiffres <b>2017</b> )			2	

GROUPE	ÉCOLE	MP	PC	PSI
<b>CENTRALE- SUPELEC</b>	CentraleSupélec (*)	250	145	167
	CentraleSupélec étranger	20	8	9
	EC Lyon	127	62	82
	SupOptique	40	45	30
	SupOptique étr.	2	2	2
	EC Lille	90	50	60
	EC Nantes	135	55	75
	EC Marseille	80	80	60

	ÉCOLE	MP	PC	PSI
	EC Casablanca	8	2	3
	ENSEA	60	30	60
	Ecole Navale	31	15	29
	Université technologique de Troyes	20	20	-
<b>total</b>		<b>863</b>	<b>514</b>	<b>577</b>

(\*) **Nouveauté 2018** : désormais, il y a une **école unique CentraleSupélec** résultant de la fusion de l'école Centrale Paris et de Supélec. Pour la première année, le nombre de places offertes est donc globalisé pour ces 2 écoles alors qu'en 2017, il y avait encore 2 quotas de places distincts (1 pour Centrale Paris, 1 pour Supélec).

GROUPE	ÉCOLE	MP	PC	PSI
<b>MINES-PONTS</b>	Ponts	76	38	51
	ISAE/Supaéro	75	35	75
	ENSTA	60	38	52
	Télécom Paris Tech + Sophia-Antipolis	83	31	31
	Mines Paris	48	22	35
	Mines Saint-Étienne	48	41	45
	Mines Nancy	52	42	41
	IMT Atlantique (ex-Télécoms Bretagne)	88	60	66
	ENSAE (Stat. & Administration)	55	10	
<b>total</b>		<b>585</b>	<b>317</b>	<b>396</b>
	Concours commun TPE/EIVP (chiffres provisoires)	73	75	80
	Concours Mines-Telecom	627	302	418



GROUPE	ÉCOLE	MP	PC	PSI
<b>E3A</b>	ENSAM (+ ENSIM: Ing Militaire)	40+2	20+0	257+4
détail : brochure sur <a href="http://www.e3a.fr">www.e3a.fr</a>	ESTP	165	173	160
détail : brochure sur <a href="http://www.e3a.fr">www.e3a.fr</a>	groupe Polytech	694 (classement commun)		
détail : brochure sur <a href="http://www.e3a.fr">www.e3a.fr</a>	groupe FESIC + autres	208 + 578	198+474	239+703
	total :	786	672	942

GROUPE	ÉCOLE	MP	PC	PSI
<b>CONC. COMM. POLYTECHN.</b>	34 écoles		PC-Ph PC-Ch	
	<b>Total :</b>	<b>1160</b>	<b>611</b> <b>603</b>	<b>856</b>

**Avertissement :** à ce jour, les nombres de places offertes pour la session 2018 ne sont pas encore tous connus. Le tableau ci-dessus recense les nombres de places offertes en 2018 lorsqu'ils ont déjà été publiés ; dans le cas contraire, nous avons indiqué les nombres de places offertes en 2017 (en le précisant par la mention « chiffres 2017 »).

# CONCOURS SCIENTIFIQUES 2018

## COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

MP			
CONCOURS	MATIERE	COEFF	
<b>Mines-Ponts</b>			
<p><b>En région parisienne</b>, les épreuves écrites (filières MP, PC et PSI) ont généralement lieu au <b>Parc Floral de Paris</b>.</p> <p>Les candidats nécessitant des aménagements particuliers passent habituellement leurs épreuves écrites au secrétariat du Concours Commun Mines Ponts 37-39 rue Dareau 75014 PARIS.</p> <p>Adresse du parc Floral : <b>Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide - 75012</b></p> <p>Site : <a href="http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/">http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/</a></p> <p>Notice 2017 : <a href="http://mines-ponts.fr/pages/static/notice_2017.pdf">http://mines-ponts.fr/pages/static/notice_2017.pdf</a></p>	Maths 1	4	
	Physique 1	3	
	Langue vivante	3	
	Maths 2	5	
	SI ou Info	2	
	Français	5	
	Physique 2	4	
	Chimie	2	
	Info	2	
<b>Centrale-Supélec</b>			
<p><b>En région parisienne</b>, les épreuves écrites (filières MP, PC, PSI et TSI) ont généralement lieu au <a href="#">Parc Floral de Paris</a>. Les candidats nécessitant des aménagements particuliers peuvent être amenés à les passer dans un autre centre (non connu à ce jour).</p> <p>Les coefficients sont donnés pour toutes les écoles sauf ENSEA, Ecole Navale et Centrale Casablanca qui ont des coefficients particuliers.</p> <p>Voir : <a href="http://www.concours-centrale-supelec.fr/CentraleSupelec/Notices/CCS-2018-MP.pdf">http://www.concours-centrale-supelec.fr/CentraleSupelec/Notices/CCS-2018-MP.pdf</a></p>	Maths 1	17	
	Physique-chimie1	11	
	Français	17	
	S2I ou Info	10	
	Physique-Chimie2	11	
	Langue vivante	11	
	Maths 2	17	
	Info	6	
	<b>CCP (Concours communs polytechniques)</b>		
<p>Centre d'examen probable : Parc Floral</p> <p>Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide - 75012</p> <p>Ces coefficients sont les coefficients généraux des CCP.</p> <p>Certaines écoles ont leurs propres coefficients. Voir : <a href="http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2018.pdf">http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2018.pdf</a></p>	Français	9	
	Maths 1	12	
	Physique chimie	7	
	Langue vivante	4	
	LV2 facultative	2	Points > 10 pris en cpte
	Maths 2	12	
	Info ou SI	7	
	Physique2	7	
	<b>Polytechnique et ENS</b>		
<p>2 centres d'examen dont l'Ecole Polytechnique (91128 Palaiseau), le second n'est pas connu à ce jour. A noter que de toute façon les élèves des lycées à proximité de la ligne B du RER (Orsay + Antony + Lakanal + Quartier Latin (et donc LLG)) passent à l'école Polytechnique.</p> <p>Pour y accéder, RER B Lozère + 300 marches ou bus 91 - 06 depuis Massy – Palaiseau.</p> <p>Coefficients donnés dans l'ordre <b>concours MP</b> : XMP-SI/XMP-info//UlmMP/UlmMPI/LyonMP/LyonMPI/CachanMP/CachanMPI/RennesMP/MPI</p> <p>Coefficients donnés dans l'ordre <b>concours Info</b> : Ulm/Lyon M/Lyon P/Cachan/Rennes</p> <p><b>N.B.</b> Pour les détails, voir la notice: <a href="#">Notice concours ENS 2017</a></p> <p>*** Épreuves écrites comptant pour l'admission uniquement</p> <p>Nouveauté 2018 : Français et LV1 comptent pour l'admissibilité à l'ENS Rennes.</p>	Maths A	8/8/0/0/4/4/5/5/5/5/0/0/0/0/0	
	Français	6/6/8/8/2,5/2,5/3/3/3/3/2/2/2/2/2	Pour les ENS sauf Rennes ***
	Physique	6/6/6/4/4/0/4/0/4/0/0/0/4/0/0	
	Maths B	7/7/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0	
	Maths C	0/0/4/0/4/4/5/5/5/5/4/4/0/5/4	
	Maths D	0/0/6/6/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0	
	Info A	0/6/0/6/0/4/0/4/0/4/4/4/4/5/5	
	Physique et SI	6/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0	
	Info B	4/6/0/0/2,5/4/3/3/3/3/0/0/0/0/4	***
	L. vivante	6/6/3/3/2,5/2,5/2/2/2/2/1,5/2/2/1,5/2	*** sauf ENS Rennes
	Info-Math	0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/0/4/4/4/5/3	
<b>e3a</b>			
<p>Les adresses des centres d'écrit seront disponibles mi-mars sur le site <a href="http://www.e3a.fr">www.e3a.fr</a>.</p> <p>Coefficients variables selon les écoles : plus de 60 écoles en un seul et unique concours.</p> <p>Détail : <a href="http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf">http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf</a></p>			

**NB 1.** Les coefficients fournis ici concernent les candidats français et à titre indicatif. Se référer aux brochures de chaque concours pour des informations complètes.



## CONCOURS SCIENTIFIQUES 2018 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

PC			
CONCOURS	MATIERE	COEFF	
<b>Mines-Ponts</b>	Maths 1	4	
<p><b>En région parisienne</b>, les épreuves écrites (filières MP, PC et PSI) ont lieu habituellement au <b>Parc Floral de Paris</b>.</p> <p>Les candidats nécessitant des aménagements particuliers, passent généralement leurs épreuves écrites au secrétariat du Concours Commun Mines-Ponts 37-39 rue Dareau, 75014 Paris.</p> <p>Adresse du parc Floral : <b>Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide - 75012</b></p> <p>Site : <a href="http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/">http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/</a></p> <p>Notice 2017 : <a href="http://mines-ponts.fr/pages/static/notice_2017.pdf">http://mines-ponts.fr/pages/static/notice_2017.pdf</a></p>	Physique 1	4	
	Langue vivante	3	
	Physique 2	5	
	Chimie	4	
	Français	5	
	Maths 2	3	
	Info	2	
	<b>Centrale-Supelec</b>	Maths 1	12
<p><b>En région parisienne</b>, les épreuves écrites (filières MP, PC, PSI et TSI) ont généralement lieu au <a href="#">Parc Floral de Paris</a>. Les candidats nécessitant des aménagements particuliers peuvent être amenés à les passer dans un autre centre (non connu à ce jour).</p> <p>Les coefficients sont donnés pour toutes les écoles sauf ENSEA, Ecole Navale et Centrale Casablanca qui ont des coefficients particuliers. Voir : <a href="http://www.concours-centrale-supelec.fr/CentraleSupelec/Notices/CCS-2018-PC.pdf">http://www.concours-centrale-supelec.fr/CentraleSupelec/Notices/CCS-2018-PC.pdf</a></p>	Physique 1	15	
	Français	17	
	Chimie	12	
	Physique 2	15	
	Langue vivante	11	
	Maths2	12	
	Info	6	
	<b>CCP (Concours communs polytechniques) Phys/Chim</b>	Français	9/9
<p>Centre d'examen probable : Parc floral</p> <p>Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide - 75012</p> <p>Coefficients généraux CCP. Ordre présentation : Spé Physique / Spé Chimie</p> <p>Certaines écoles ont leurs propres coefficients. Voir : <a href="http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2018.pdf">http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2018.pdf</a></p>	Maths 1	14/14	
	Physique 1	15/8	
	Langue vivante	4/4	
	LV2 facultative	2/2	Points > 10 pris en cpte
	Chimie 1	8/15	
	Modélisation des systèmes physiques ou chimiques	8/8	
	<b>Polytechnique – ESPCI- ENS</b>	Math	9/9/5/5/5/3
<p>2 centres d'examen dont l'Ecole Polytechnique (91128 Palaiseau), le second n'est pas connu à ce jour. A noter que de toute façon les élèves des lycées à proximité de la ligne B du RER (Orsay + Antony + Lakanal + Quartier Latin (et donc LLG)) passent à l'école Polytechnique. Pour y accéder, RER B Lozère + 300 marches ou bus 91 - 06 depuis Massy – Palaiseau.</p> <p>Coefficients donnés dans l'ordre : X / ESPCI /Ulm P /Ulm C /Lyon PC/Cachan P /Cachan C</p> <p><b>N.B.</b> Pour les détails, voir la notice: <a href="#">Notice concours ENS 2017</a></p> <p>*** Épreuves écrites comptant pour l'admission seule</p>	Français	6/5/8/8/2,5/3/3	Pour les ENS ***
	Physique A	6/5/0/0/0/0/0	
	Chimie A	6/9/5/0/5/4/9	
	Physique B	6/5/0/5/5/7/4	
	L. vivante	6/4/3/3/2,5/2/2	***
	Informatique	4 /4/0/0/3/3/3	***
	Physique C	0/0/7/0/0/0/0	
	Chimie B	0/0/0/7/0/0/0	
	Physique-Chimie	0/0/0/0/5/0/0	
<b>e3a</b>			
<p>Les adresses des centres d'écrit seront disponibles mi-mars sur le site <a href="http://www.e3a.fr">www.e3a.fr</a>.</p> <p>Coefficients variables selon les écoles : plus de 60 écoles en un seul et unique concours.</p> <p>Détail : <a href="http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf">http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf</a></p>			
<p><b>NB 1.</b> Les coefficients fournis ici concernent les candidats français et à titre indicatif. Se référer aux brochures de chaque concours pour des informations complètes</p>			



## CONCOURS SCIENTIFIQUES 2018 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

PSI			
CONCOURS	MATIERE	COEFF	
<b>Mines-Ponts</b>			
<p><b>En région parisienne</b>, les épreuves écrites (filières MP, PC et PSI) ont généralement lieu au <b>Parc Floral de Paris</b>.</p> <p>Les candidats nécessitant des aménagements particuliers, passent habituellement leurs épreuves écrites au secrétariat du Concours Commun Mines-Ponts 37-39 rue Dareau 75014 Paris.</p> <p>Adresse du parc Floral :  <a href="#">Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide - 75012</a>            Site : <a href="http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/">http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/</a>            Notice 2017 : <a href="http://mines-ponts.fr/pages/static/notice_2017.pdf">http://mines-ponts.fr/pages/static/notice_2017.pdf</a></p>	Maths 1	4	
	Physique 1	3	
	Langue vivante	3	
	Physique 2	4	
	SI	4	
	Français	5	
	Maths 2	3	
	Chimie	2	
	Info	2	
<b>Centrale-Supélec</b>			
<p><b>En région parisienne</b>, les épreuves écrites (filières MP, PC, PSI et TSI) ont généralement lieu au <a href="#">Parc Floral de Paris</a>. Les candidats nécessitant des aménagements particuliers peuvent être amenés à les passer dans un autre centre (non connu à ce jour).</p> <p style="color: red;">Les coefficients sont donnés pour toutes les écoles sauf ENSEA, Ecole Navale et Centrale Casablanca qui ont des coefficients particuliers. Voir :  <a href="http://www.concours-centrale-supelec.fr/CentraleSupelec/Notices/CCS-2018-PSI.pdf">http://www.concours-centrale-supelec.fr/CentraleSupelec/Notices/CCS-2018-PSI.pdf</a></p>	Maths 1	12	
	Physique-chimie1	15	
	Français	17	
	S2I	12	
	Physique-Chimie2	15	
	Langue vivante	11	
	Maths2	12	
	Info	6	
	<b>CCP (Concours communs polytechniques)</b>		
<p>Centre d'examen probable : Parc Floral  <a href="#">Hall de la Pinède - Avenue de la Pyramide – 75012</a></p> <p>Les coefficients consignés dans le tableau sont les coefficients généraux des CCP. Certaines écoles ont leurs propres coefficients. Voir :  <a href="http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2018.pdf">http://ccp.scei-concours.fr/cpge/notice/pdf/notice_ccp_2018.pdf</a></p>	Français	9	
	Maths	9	
	Physique chimie	9	
	Langue vivante 1	4	
	LV2 facultative	2	Points >10 pris en cpte
	SI	12	
	Info	6	
	Modélisation et ingénierie numérique	9	
	<b>Polytechnique &amp;ENS (Cachan, Rennes et Ulm)</b>		
<p><a href="#">Peut-être à la Maison des examens ? (mais non confirmé à ce jour)</a></p> <p>Depuis 2017, l'ENS Ulm offre des places (5 en 2017) en filière PSI</p> <p>Coefficients donnés dans l'ordre : X / Cachan-Rennes /Ulm</p> <p><b>N.B.</b> Pour les détails, voir la notice: <a href="#">Notice concours ENS 2017</a>            et <a href="https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/filiere-psi">https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/fr/filiere-psi</a></p> <p>*** Épreuves écrites comptant pour l'admission uniquement</p>	Physique A	6 / 5 / 0	
	Français	6 / 4 / 8	Pour Ulm ***
	Modélisation Physique et SI	5 / 5 / 7	
	SI	6 / 5 / 0	
	Maths	10 / 5 / 9	
	Physique B (Ulm slt)	0 / 0 / 12	
	LV	6 / 2 / 3	***
	Informatique	4 / 2 / 0	***
<b>e3a</b>			
<p>Les adresses des centres d'écrit seront disponibles mi-mars sur le site <a href="http://www.e3a.fr">www.e3a.fr</a>.</p> <p>Coefficients variables selon les écoles : plus de 60 écoles en un seul et unique concours.</p> <p>Détail : <a href="http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf">http://www.e3a.fr/notice_e3a.pdf</a></p>			
<p><b>NB 1.</b> Les coefficients fournis ici concernent les candidats français et à titre indicatif. Se référer aux brochures de chaque concours pour des informations complètes</p>			